

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colloque cantonal «Ça marche ! Bouger plus, manger mieux»

La prévention structurelle en matière d'alimentation et d'activité physique dans le canton de Vaud : possibilités et limites

Lausanne, le 25 janvier 2016 – Le programme «Ça marche!» organise le 9 février prochain un colloque cantonal sur les mesures structurelles en matière d'alimentation et d'activité physique. La journée sera introduite par M. Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale. Le renforcement des mesures structurelles en promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé est un réel enjeu pour les années à venir. En effet, les comportements de santé ne relèvent pas seulement de la responsabilité individuelle : l'environnement dans lequel la population évolue joue un rôle essentiel.

Dans les domaines du tabac et de l'alcool, la prévention structurelle se déploie depuis plusieurs années déjà (protection contre la fumée passive, interdiction de vente d'alcool aux mineurs, etc.). En matière d'alimentation et d'activité physique, les mesures de prévention structurelle ont été jusqu'ici moins valorisées. Face à ce constat, le programme cantonal «Ça marche!» souhaite, au cours des prochaines années, renforcer son action en faveur d'un environnement favorable à la santé en termes d'alimentation et d'activité physique dans le canton de Vaud.

Pour réfléchir aux difficultés et résistances que rencontrent les interventions sur les conditions-cadres – mais également afin d'échanger sur les possibilités et l'importance de poursuivre et renforcer ces actions, le programme «Ça marche!» organise un colloque cantonal le :

9 février 2016 – 8h15-17h – Université de Lausanne

Après l'ouverture du colloque par M. **Pierre-Yves Maillard** – Président du Conseil d'Etat et Chef du Département de la santé et de l'action sociale – les regards croisés d'intervenants issus de milieux professionnels divers apporteront un éclairage multidisciplinaire sur ces questions, parmi lesquels : **Thierry Apotheloz** – Maire de Vernier ; **Raphaël Bize** – Chef de clinique à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive ; **Mathieu Fleury** – Secrétaire général de la fédération romande des consommateurs ; **Pascal Haefliger** – Chef de secteur prévention et promotion de la santé à la direction générale de la santé du canton de GE ; **Marcos Weil** – Directeur associé d'urbaplan. L'après-midi sera rythmé par plusieurs ateliers menés par des intervenant-e-s d'horizons divers.

Une alimentation de qualité et une activité physique régulière sont des facteurs importants pour rester en bonne santé. Depuis quelques années, l'importance de ces thématiques dans la vie quotidienne de chaque individu aux différents âges de la vie a été démontrée. La population est régulièrement informée et invitée à adopter une alimentation et une activité physique favorables à la santé. Cependant, la responsabilité individuelle n'est pas le seul pan d'une bonne prévention et promotion de la santé : l'environnement dans lequel la population évolue doit être adéquat et bénéfique à la santé. Il est donc essentiel que les stratégies de prévention et promotion de la santé combinent des approches comportementales – centrées sur les personnes et visant à influencer leurs connaissances et compétences en matière de santé – et des mesures structurelles. Ces dernières agissent au niveau de l'environnement – à la fois social, économique, physique et législatif – et ont pour but la création de conditions-cadres favorables à la santé.

Contact médias

Oriana Villa – Chargée de projet, programme cantonal «Ça marche!», 021 623 37 53, oriana.villa@fvls.vd.ch

Alexia Fournier Fall – Responsable du programme cantonal «Ça marche!», 021 623 37 90, alexia.fournier@fvls.vd.ch

Information et inscription : www.ca-marche.ch/projet/colloque2016/

Le programme «Ça marche ! Bouger plus, manger mieux» est le fruit d'une collaboration entre le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), le Département de l'économie et du sport (DECS) et le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH). Il est cofinancé par le Canton de Vaud et la Fondation Promotion Santé Suisse et mis en œuvre par les Ligues de la santé.